

Réf: Dossier N° 067897

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NOKOGNON CONSTRUCTION »

Siège social Abidjan, Cocody, AKOUEDE, Lot 274, Ilot 29

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/12/2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 16/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOKOGNON CONSTRUCTION »

Objet : CONSTRUCTION DE BATIMENT
ROUTE
IMMOBILIER
HYDRAULIQUE
VENTE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION ET
DIVERS
E
ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL

- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES
L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX

- LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUT FONDS DE COMMERCE

- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE

- ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, AKOUEDE, Lot 274, Ilot 29

Dirigeant(s) : M DOSSO ABOUBAKAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00652 du 07/02/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°04233/GTCA/RC/2022 du 07/02/2022

